

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
DE MEYRARGUES

Séance du jeudi 21 mars 2024
à 19h30



Le Conseil Municipal de la commune de Meyrargues s'est réuni en le lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :		
Effectif légal	En exercice	Avant pris part à la délibération
27	27	25

Secrétaire de séance :		Sandrine HALBEDEL.
Conseillers municipaux présents :	21	Philippe GREGOIRE, Sandra THOMANN, Jean-Michel MOREAU, Sandrine HALBEDEL, Eric GIANNERINI, Maria-Isabel ROSADO MARCHENA, Gérard MORFIN, Andrée LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Gilles DURAND, Pierre BERTRAND, Frédéric BLANC, Béatrice MICHEL, Peggy MAGNETTO, Louis BURLE, Dominique GIRAUD, Gilbert BOUGI, Philippe NAHON, Audrey REMEDIOS BRUN, Dominique GIRAUD-CLAUDE, Sabrina SMATI.
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	4	Daniel BARBIER (à Brigitte DAILCROIX), Mireille JOUVE (à Béatrice MICHEL), Emilie KACHKACH (à Maria-Isabel ROSADO MARCHENA), Stéphane DEPAUX (à Gilbert BOUGI).
Conseiller municipaux absents sans pouvoir :	1	David FRUTTERO.

Délibération n° D2024-32FS

Objet : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Exposé des motifs :

Le compte administratif du budget ville de l'exercice 2023, présenté sous la nomenclature budgétaire et comptable M 14, affiche les résultats suivants :

RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE BUDGET PRINCIPAL 2023						
	Résultat clôture exercice 2022	Part excédent Fonctionnement 2022 affecté en Investissement BP 2023 (c/ 1068)	Résultat exercice 2023			Résultat de clôture exercice 2023
			Dépenses	Recettes	Total	
FONCTIONNEMENT (c/002)	219 382,85 €	69 382,85 €	3 749 830,70 €	3 932 496,57 €	182 665,87 €	332 665,87 €
INVESTISSEMENT (c/001)	849 127,81 €		2 076 171,56 €	1 884 723,54 €	-191 448,02 €	657 679,79 €
						990 345,66 €

Restes à réaliser de la section d'Investissement (dépenses et recettes de la section d'investissement engagées mais non mandatées ni recouvrées) :

Restes à réaliser Investissement 2023	
RAR Dépenses	246 328,49 €
RAR Recettes	561 214,83 €
Solde = RAR R I - RAR D I	314 886,34 €

M. le Maire se retire préalablement au vote.

Visas :

Où l'exposé des motifs rapporté ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-14, L. 2121-31, L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et R. 2342-1 à D. 2342-12 ;
Vu la présentation synthétique afférente aux comptes administratifs de la commune ;
Vu la nomenclature comptable M 14 ;
Vu le compte administratif 2023 du budget principal tel que joint en annexe ;
Considérant que M. Burle Louis a été désigné président de séance ;
Considérant que M. le Maire s'est retiré à l'occasion du vote ;
À l'issue du débat contradictoire engagé entre les conseillers municipaux sur ce point de l'ordre du jour ;

Le Conseil Municipal décide de :

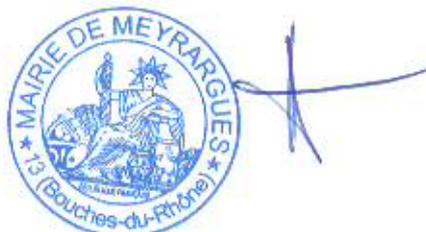
Article 1 : Constaté les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 2 : Voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour (présents et pouvoirs)	19	GRÉGOIRE Philippe THOMANN Sandra MOREAU Jean-Michel HALBEDEL Sandrine GIANNERINI Éric ROSADO-MARCHENA Maria-Isabel MORFIN Gérard LALAUZE Andrée DAILCROIX Brigitte DURAND Gilles BARBIER Daniel BERTRAND Pierre JOUVE Mireille BLANC Frédéric MICHEL Béatrice MAGNETTO Peggy BURLE Louis GIRAUD Dominique KACHKACH Emilie
Contre (présents et pouvoirs)	6	DEPAUX Stéphane BOUGI Gilbert NAHON Philippe REMEDIOS-BRUN Audrey GIRAUD-CLAUDE Dominique SMATI Sabrina
Abstentions (présents et pouvoirs)		

Les secrétaires de séance,
Sandrine HALBEDEL

Le Maire,
Fabrice POUSSARDIN



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille (31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille) ou par le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication sur le site internet de la commune.

Acte rendu exécutoire

après publication sur le site internet de la commune
(<https://www.meyrargues.fr/recherche-une-deliberation/>) le

après transmission au délégué du représentant de l'État dans l'arrondissement

17 avril 2024

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : Mairie de Meyrargues

Utilisateur : Plume

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	ANND2024_32FS
Date de la décision:	2024-03-21 00:00:00+01
Objet:	Annexe à la D2024-2FS
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	013-211300595-20240321-ANND2024_32FS-BF

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
013-211300595-20240321-ANND2024_32FS-BF-1-1_0.xml	text/xml	850
<i>nom original:</i>		
ANNEXE D2024-32FS - RCAs2023.pdf	application/pdf	450936
<i>nom de métier:</i>		
71_AN-013-211300595-20240321-ANND2024_32FS-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	450936

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	2 avril 2024 à 16h29min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 avril 2024 à 16h30min11s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	2 avril 2024 à 16h30min25s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	2 avril 2024 à 16h36min53s	Recu par le MIAT le 2024-04-02